

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCKH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Société Protectrice des Animaux de Bordeaux et du Sud-Ouest (S.P.A.) - Refuge pour les animaux - Subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour 2009 - Décision - Autorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1994, la Communauté Urbaine de Bordeaux est amenée à soutenir financièrement l'action de la Société Protectrice des Animaux de Bordeaux et du Sud-Ouest, association reconnue d'utilité publique, implantée à Beutre Mérignac afin de lui permettre d'assurer, dans des conditions satisfaisantes, le fonctionnement quotidien de ses installations de refuge pour animaux.

Il convient de rappeler que l'association assure l'activité de fourrière pour animaux représentant un danger potentiel pour la circulation car trouvés errants sur la voie publique sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces animaux, à l'issue du délai de garde légal, sont transférés vers le refuge et peuvent être proposés à l'adoption.

Pour faire face aux frais de gestion du refuge pour animaux, l'association a sollicité notre Etablissement Public pour le versement d'une subvention de fonctionnement dans le cadre d'un budget prévisionnel évalué pour 2009 à 1 001 200 €.

Ce budget prévisionnel est réparti comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>60 – achats</b>	<b>137 400</b>	<b>70 – vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>354 000</b>
- achats non stockés de matières et fournitures	6 600		
- fournitures non stockables (eau, énergie)	22 000	- prestations de services (dons adoptions)	280 000
- fournitures d'entretien et de petits équipements	11 000	- produits des activités annexes	74 000
- fournitures administratives	4 800		
- autres fournitures (nourriture + achats directs de médicaments)	93 000		
<b>61 – services extérieurs</b>	<b>310 750</b>	<b>74 – subventions d'exploitation</b>	<b>418 000</b>
- sous-traitance générale (frais vétérinaires)	275 000	- CNASEA	50 000
- entretien réparation	27 000	- communes	268 000
- primes assurances	4 600	- CUB	100 000
- documentation	150		
- locations mobilières et immobilières	4 000		
<b>62 – autres services extérieurs</b>	<b>53 100</b>	<b>75 – autres produits de gestion courante</b>	<b>90 000</b>
- rémunérations intermédiaires et honoraires	25 500	- cotisations	29 000
- publicité, publications, relations publiques	5 700	- produits divers de gestion courantes (dons)	61 000
- déplacements, missions, réceptions	10 400	<b>76 – produits financiers</b>	100 000
- frais postaux et de télécommunications	10 300	<b>77 – produits exceptionnels</b>	38 000
- services bancaires	1 200	- produits exceptionnels sur opérations de gestion : legs et fonds propres	
<b>63 – impôts et taxes</b>	<b>7 000</b>		
- impôts et taxes sur rémunérations	3 370		
- autres impôts et taxes	3 630		
<b>64 – charges de personnel</b>	<b>406 000</b>		
- rémunération du personnel	345 221		
- charges de sécurité sociale et de prévoyance	59 398		
- autres charges sociales	1 381		

<b>65 – autres charges de gestion courante</b>	3 500		
<b>68 – dotations aux amortissements</b>	82 250		
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>1 000 000</b>	<b>Total de produits prévisionnels</b>	<b>1 000 000</b>
<b>86 – emploi des contributions volontaires en nature</b> - personnels bénévoles	1 200	<b>87 – contributions volontaires en nature</b>	1 200
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 001 200</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 001 200</b>

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 2008, la Communauté Urbaine de Bordeaux a versé à la SPA la somme de 100 000 € afin de prendre en compte pour l'avenir les difficultés récurrentes liées à cette mission de service public.

Aussi, si tel est votre avis, Mesdames, Messieurs, il vous est proposé de bien vouloir :

- décider de reconduire pour un montant de 100 000 € la subvention de fonctionnement à la S.P.A. de Bordeaux et du Sud-Ouest, pour son activité « refuge pour animaux » et pour l'exercice 2009. Les crédits correspondants sont ouverts au budget, à l'article 6574 – chapitre 65 – sous-fonction 1121 – CRB A760 de la section de fonctionnement du budget principal ;
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à fixer les modalités de versement de cette subvention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 NOVEMBRE 2009
PUBLIÉ LE : 23 NOVEMBRE 2009

M. MICHÈLE ISTE